



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et départementale
de la jeunesse, des sports et
de la cohésion sociale

Lyon, le 5 octobre 2020

Direction

**Compte-rendu Audio coordination Fédérations régionales et administrations/opérateurs de
l'Etat du vendredi 2 octobre 2020 10h00**

Pièces jointes : 3

Liste des Participants

DRDJSCS : Pierre BARRUEL, Nathalie GAY- (Isabelle DELUNAY excusée)

Commissaire SP : Cécilie CRISTIA LEROY

ARS : Marc MAISONNY

DIRECCTE : Mireille GOUYER

DRPJJ : Christine LESTRADE nouvelle directrice en remplacement d'André RONZEL

DRAAF : Cécile PHILIBERT excusée

SGAR : Catherine VINAY

DRDFE : Raphaële HUGOT et Cécile LANGEOIS excusées

DDCS Drôme : Bernard DEMARS excusé

URIOPSS : - Laure CHAREYRE

FAS : Pascale BLANCHETIERE

ADOMA : Namori KEITA -

UNAFO : - - Richard JEANIN excusé

Introduction par la DRDJSCS : Après avoir excusé Isabelle DELAUNAY, Pierre BARRUEL rappelle que conformément au souhait exprimé par M. le préfet de région lors de la réunion régionale organisée à son initiative le 16 juillet dernier, il apparaît important de maintenir les liens et échanges qui ont pu s'établir entre les services régionaux de l'Etat, l'ARS et les fédérations régionales du champ social au cours de la pandémie et jusqu'à cet été. C'est l'objet de cette 1^{ère} audio de rentrée qui se tiendra au moins une fois par mois : cette fréquence pourra être augmentée naturellement si la situation l'exigeait.

1. Intervention de l'ARS

ARS : s'agissant de la situation épidémiologique, celle-ci est évaluée principalement à partir de 4 indicateurs :

- Taux d'incidence (nombre de personnes testées positives pour 100 000 habitants sur la semaine glissante précédente)
- Taux de positivité (nombre de personnes positives par rapport à celles testées)
- Taux d'incidence pour les + 65 ans
- Pourcentage de patients hospitalisés en réanimation pour Covid19

Au 1er octobre, au regard de ces indicateurs, 8 départements d'ARA sont classés en zone de circulation active du virus (ZCA prévue par décret) : 01,26, 38, 42, 43, 63, 69, 73.

Les autres départements (03, 07, 15 et 74) sont encore en zone de circulation modérée.

Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS)

Siège : 245 rue Garibaldi - 69422 Lyon cedex 03 - Standard : 04 78 60 40 40

Site Clermont-Ferrand : Cité administrative, 2 rue Pélissier - 63034 Clermont-Ferrand cedex 1

Site Rhône : 33 rue Moncey - 69421 Lyon cedex 03

www.auvergne-rhone-alpes.drdjscs.gouv.fr

Parmi les départements en ZCA, 3 départements (38, 42, 69) sont en zone d'alerte renforcée définie par le ministre lors de sa conférence de presse du 24 septembre dernier (3 niveaux : zone d'alerte, zone d'alerte renforcée, zone d'alerte maximale).

Enfin, au sein de ces 3 départements, les 3 métropoles (Grenoble, Saint-Etienne et Lyon) pourraient passer en zone d'alerte maximale la semaine prochaine.

A noter, cependant, qu'après de fortes hausses fin août et début septembre, les indicateurs ont plutôt tendance à se stabiliser depuis la semaine passée.

Enfin, le contact tracing demeure une priorité pour l'ARS : 84 clusters actifs ce jour avec criticité élevée dans la région, ces clusters ne représentent que 15% des tests positifs ce qui témoigne de la circulation très active du virus.

FAS : souligne que les cas positifs déclarés dans les structures d'hébergement ont pu être pris en charge, tout en regrettant l'absence de priorisation des tests pour le secteur social.

ADOMA : précise que des collaborateurs sont concernés par le virus qu'ils ont patienté très longtemps entre la prise de RDV et le résultat du test (un délai de 10 jours à 15 jours est évoqué).

En réponse l'ARS précise que l'ouverture large au dépistage, sans ordonnance, décidée au plan national a produit une embolisation à l'origine des délais longs mentionnés. La mise en place début septembre de la priorisation des publics, qui est en œuvre depuis 3 semaines, produit ses effets avec une amélioration très notable de la situation qui n'a plus rien à voir avec celle décrite : les résultats sont aujourd'hui rendus entre 24h et 48h.

URIOPSS confirme cette amélioration sur le front des tests mais souhaite en revanche attirer l'attention sur les questions RH ; le personnel est démobilisé et inquiet. Ce qui était redouté cet été en termes de pénurie de personnels s'observe lors de cette rentrée.

S'agissant du plan de relance, l'ARS souligne dans le cadre du Ségur de la santé la mesure 27 visant à « lutter contre les inégalités de santé » qui prévoit notamment « le renforcement en temps médicaux et paramédicaux des 400 permanences d'accès aux soins de santé prenant en charge les patients sans droit dans les hôpitaux ». En ARA, 55 PASS existent et permettent la prise en charge des personnes les plus vulnérables.

La FAS revient sur l'annonce nationale de la transformation des CHS en Lits Halte Soins Santé (LHSS) et Lits d'Accueil Médicalisés (LAM) sur laquelle l'ARS ne dispose pas d'autres infos plus précises à ce stade

2. Intervention de Mme la commissaire à la lutte contre la pauvreté

En complément de l'intervention de l'ARS, Cécilie CRISTIA –LEROY souligne dans le cadre du « Ségur de santé » qu'il devrait y avoir un renforcement des dispositifs de « l'aller vers », à l'image de ce qui avait été fait par les CPAM et les CAF au sein des structures d'hébergement pendant la période du confinement afin de faciliter l'accès aux droits des populations les plus vulnérables.

Lancement de AMI relatif à l'accompagnement des grands marginalisés dont l'objectif est de soutenir de nouveaux projets innovants : seulement 10 projets seront retenus au niveau national ce qui peut conduire à privilégier des projets prêts à démarrer

Aide alimentaire : reprise le 18 septembre par la commissaire des temps de concertation régionale avec les principaux acteurs concernés en lien avec la DRDJSCS et la DRAAF. Point réalisé sur les mesures du plan de relance. Nouvelle audio prévue le 22 octobre prochain.

Sur l'Appel à projets lancé dans le cadre de la stratégie pauvreté : les résultats ont été annoncés cette semaine : une enveloppe de 3M€ a été mobilisée permettant d'accompagner financièrement une centaine de projets. En volume, un grand nombre de ces projets concerne l'insertion des jeunes, la

réussite scolaire et parentalité. Un axe important aussi sur l'aller vers. Ce sont des projets qui visent à répondre aux nouveaux enjeux imposés par la crise.

FAS : souligne le besoin et intérêt d'un temps d'échanges avec animateurs des GT régionaux sur le cadre et objectifs à partager sur les mois à venir

Mme la commissaire en est consciente et les résultats de l'appel à projet vont permettre aux GT régionaux d'entrer dans une phase plus opérationnelle (au-delà de la seule écriture des feuilles de route) en permettant un échange de pratiques à partir des projets retenus dans un souci d'essaimage de tout ce qui apparaît positif.

Enfin, Cécilie CRISTIA-LEROY rappelle **l'actualité nationale** : le PM réunit ce jour les fédérations nationales du champ social. Des annonces sont prévues avant le 17 octobre.

3. Intervention de la DIRECCTE –DRDJSCS sur le plan jeunes 1jeune#1solution (cf. docs joints pour en savoir plus)

Ce plan interministériel résulte d'un travail important de concertation avec le milieu associatif et les acteurs du service public de l'emploi ; il s'inscrit dans le plan de relance. Il a pour objet, afin de répondre aux impacts de la crise, d'accompagner les jeunes qui sortent de l'enseignement supérieur et les jeunes précaires. Il s'articule autour de 3 axes principaux qui devront être territorialisés (niveau départemental) :

1°) Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle

- Un coup de pouce pour accélérer l'embauche des jeunes : une compensation de charge de 4 000 euros pour tout jeune recruté entre août 2020 et janvier 2021 ;
- Une prime pour favoriser l'alternance : une aide exceptionnelle de 5 000 euros pour recruter un alternant mineur ou de 8 000 euros pour recruter un alternant majeur ;
- Des missions d'utilité sociale pour des jeunes en quête de sens : 100 000 missions de service civique supplémentaires pour permettre à des jeunes de s'engager dans des associations ;
- D'autres mesures : 2 000 emplois FONJEP en appui des associations pour se développer et se consolider et 1 000 jeunes recrutés dans des T.P.E. et P.M.E. sur des métiers centrés autour de la transformation écologique des modèles économiques.

2°) Orienter et former les jeunes vers les secteurs et métiers d'avenir

- Former aux métiers d'avenir grâce au PIC : 100 000 nouvelles formations qualifiantes ou pré-qualifiantes proposées aux jeunes sans qualification ou en échec dans l'enseignement supérieur ;
- D'autres formations : 16 000 formations dans le secteur du soin et 35 000 formations numériques pour les jeunes non-qualifiés.

3°) Accompagner les jeunes éloignés de l'emploi en construisant des parcours sur mesure

- Un renforcement des contrats aidés comme outils d'inclusion : 20 000 « Parcours Emploi Compétences - jeunes » et 10 000 « Contrat Initiative Emploi - jeunes » ;
- Une augmentation importante des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi : progression de 50% des places en Garantie jeunes (cible de 150 000) et 80 000 Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) supplémentaires.
- Un accompagnement Intensif Jeunes mis en place au sein de Pôle emploi doublé.

Pour la partie DRDJSCS/EN à retenir au niveau national :

- 100 000 jeunes en SC
- 2 000 postes FONJEP jeunes pour les 18-30ans
- 3 000 nouveaux parcours SESAME (métiers sport et animation) d'ici 2022
- Doubler le nombre de bénéficiaires des cordées de la réussite (objectif : 180 000 élèves).

La DIRECCTE fait part de son souhait d'avoir un retour de la part des fédérations sur la mise en place de ces mesures au cours des audioconférences à venir.

URIOPSS : Laure CHAREYRE revient sur les difficultés liées aux inquiétudes et contre coup/épuisement des personnels et ce sur l'ensemble du secteur sanitaire et social. Au sein des centres de formations les élèves ne trouvent pas de terrain de stage.

Elle plaide en faveur d'une information ciblée sur l'aide aux contrats pro et dispositifs de compensation de charges en faveur des jeunes susceptibles d'être diffusés aux acteurs.

La DIRECCTE a pour sa part déjà communiqué en adressant un message d'information sur les lères règles à retenir à destination d'un réseau de plus de 1 000 destinataires : il faudra vérifier que les fédérations du secteur social ont bien été tenues destinataires. Elles pourront utilement relayer ces informations ciblées à leurs nombreux adhérents.

4. Intervention de la DRDJSCS

Aide alimentaire : rappel que la crise a mis en avant l'importance de cette politique qui s'est vue attribuer –au regard des nouveaux besoins mis en évidence durant la crise - des moyens importants de l'ordre de 6 millions (dont plus de 4 millions obtenus cet été) pour la région ARA répartis entre départements auxquels se sont ajoutés une nouvelle livraison cet été de tickets-service d'aide alimentaire (de l'ordre de 600 000 euros) répartis puis livrés par la DRDJSCS auprès des 12 départements de la région.

Points conseil budget : 21 structures sont en cours de labellisation en 2020 (sur 55 dossiers déposés) qui s'ajoutent aux 22 PCB labellisés en 2019. Pour rappel, ces structures permettent un accueil conditionnel destiné à accompagner toute personne rencontrant des difficultés budgétaires et ayant besoin d'un accompagnement afin de prévenir le surendettement et favoriser l'éducation budgétaire.

Campagne budgétaire des CHRS en cours : mobilise fortement à la fois les DDCS(PP) et les structures.

Masques : ce sont 5 millions de masques qui ont été obtenus par les 12 départements de la région ARA pour les professionnels du champ social et personnes vulnérables sans compter les envois de masques faits directement aux personnes bénéficiaires de minimas sociaux via la poste.

5. Intervention des fédérations

FAS : rappelle que les structures d'hébergement deviennent prescripteurs sur IAE ce qui va nécessiter de les accompagner. Une plateforme de l'inclusion est mise en place : l'approche sera départementalisée. Il s'agit de rendre l'IAE accessible à des publics qui en étaient jusqu'alors éloignés.

FAS : grâce à un financement ARS, la FAS est en train de finaliser un «bilan /retex» dans le secteur AHI afin de capitaliser sur ce qui a pu être mis en place durant la période de mars à septembre et fera des propositions. Ce document pourra être partagé lors de la prochaine audio.

FAS : souligne l'allongement des délais d'instruction en préfecture mais aussi en CPAM. S'agissant des préfectures, le SGAR en prend bonne note et relayera aux directions concernées qui ont toutefois bien identifié cette difficulté.

URIOPSS : est prête à travailler sur des outils de communication permettant de cibler au mieux les informations importantes.

**La prochaine audio se déroulera le
Vendredi 30 octobre à 10h00**

Faire remonter les questions et propositions vers DR – PSR 2 interlocuteurs :

pierre.barruel@jscs.gouv.fr

nathalie.gay@jscs.gouv.fr

qui pourront, si besoin, assurer le relais auprès des autres administrations concernées.